



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AOÛT 2019

N° DEL 2019.08.07/120

Thème : FINANCES 1

**Objet : Attribution
d'une subvention à
l'amicale du 159e RIA
pour l'organisation de
la fête de l'Edelweiss
2019.**

Convocation :

Date : 31/07/2019

Affichage : 31/07/2019

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 25

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 31

Le **mercredi 7 août 2019** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

Étaient représentés :

MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohammed ;
CIUPPA Marcel donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
MUHLACH Catherine donne pouvoir à MONIER Bruno ;
ARMAND Émilie donne pouvoir à GRYZKA Romain ;
DAZIN Florian donne pouvoir à POCAT RE Alessandro.

Absents excusés :

MILLET Thibault, PEYTHIEU Éric.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL



Rapporteur : JALADE Jacques

Le 31 août 2019, l'amicale du 159^e RIA organisera en partenariat avec Musique aux Sommets, la 11^{ème} fête de l'Edelweiss en hommage aux anciens du Régiment de la Neige.

Le coût de cette commémoration, restant à la charge de l'amicale du 159^e RIA s'élève à mille six cent cinquante euros (1650,00 €) :

- 750,00 € Défraiement de 45 musiciens (Harmonies de Thodure et Satillieu)
- 900,00 € repas du midi des 45 musiciens

Les repas du soir et l'hébergement des musiciens étant pris en charge par Musique aux Sommets.

Afin de soutenir l'amicale du 159^e RIA et de contribuer à cette manifestation, il apparaît opportun de leur octroyer une subvention d'un montant trois cents euros (300,00 €).

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le versement d'une subvention d'un montant de trois cents euros (300,00 €), à l'amicale du 159^e RIA pour l'organisation de la fête de l'Edelweiss 2019 ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2019 en section fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES 1 DEL 2019.08.07/120

PUBLIÉ LE **08 AOUT 2019**

Le Maire,
Gérard FROMM.

